Les financements dans le domaine du logement

DDT 42

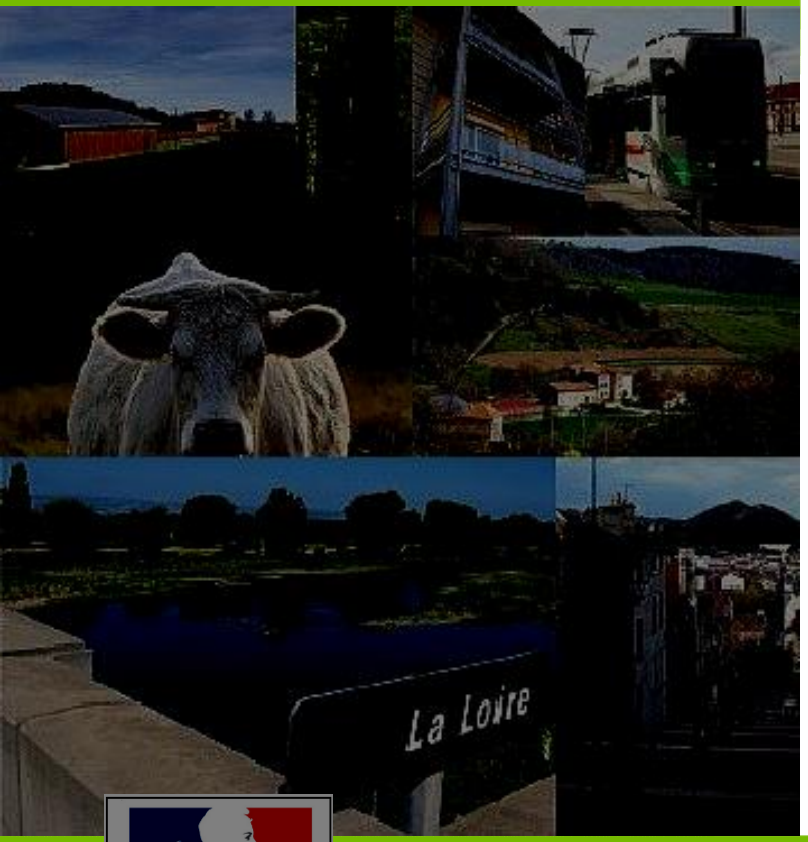

Observatoire de la commande publique

29 novembre 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA LOIRE

Direction Départementale
des Territoires de la Loire

www.loire.gouv.fr

SOMMAIRE

Pages

- *Financements pour l'habitat public*
- *Financements pour l'habitat privé*

Financements en matière d'habitat public : Bilan 2016

602 logements familiaux locatifs «droit commun» agréés ou financés (+45% // 2015) répartis en **353** PLUS, **222** PLAI, **25** PLS et **2** Palulos communales,

auxquels il faut ajouter :

- 62 PSLA (location-accession) ;
- 288 logements-foyers agréés en PLS.

Les objectifs fixés par le niveau régional PLUS/PLAI ont été atteints à hauteur de **89%** (104% pour le PLAI – dont une résidence sociale de 44 PLAI à Montbrison).

On décompte 7 logements « PLAI adaptés » à bas niveau de quittance portés par Habitat Humanisme et SODIHA.

Financements en matière d'habitat public : Bilan 2016

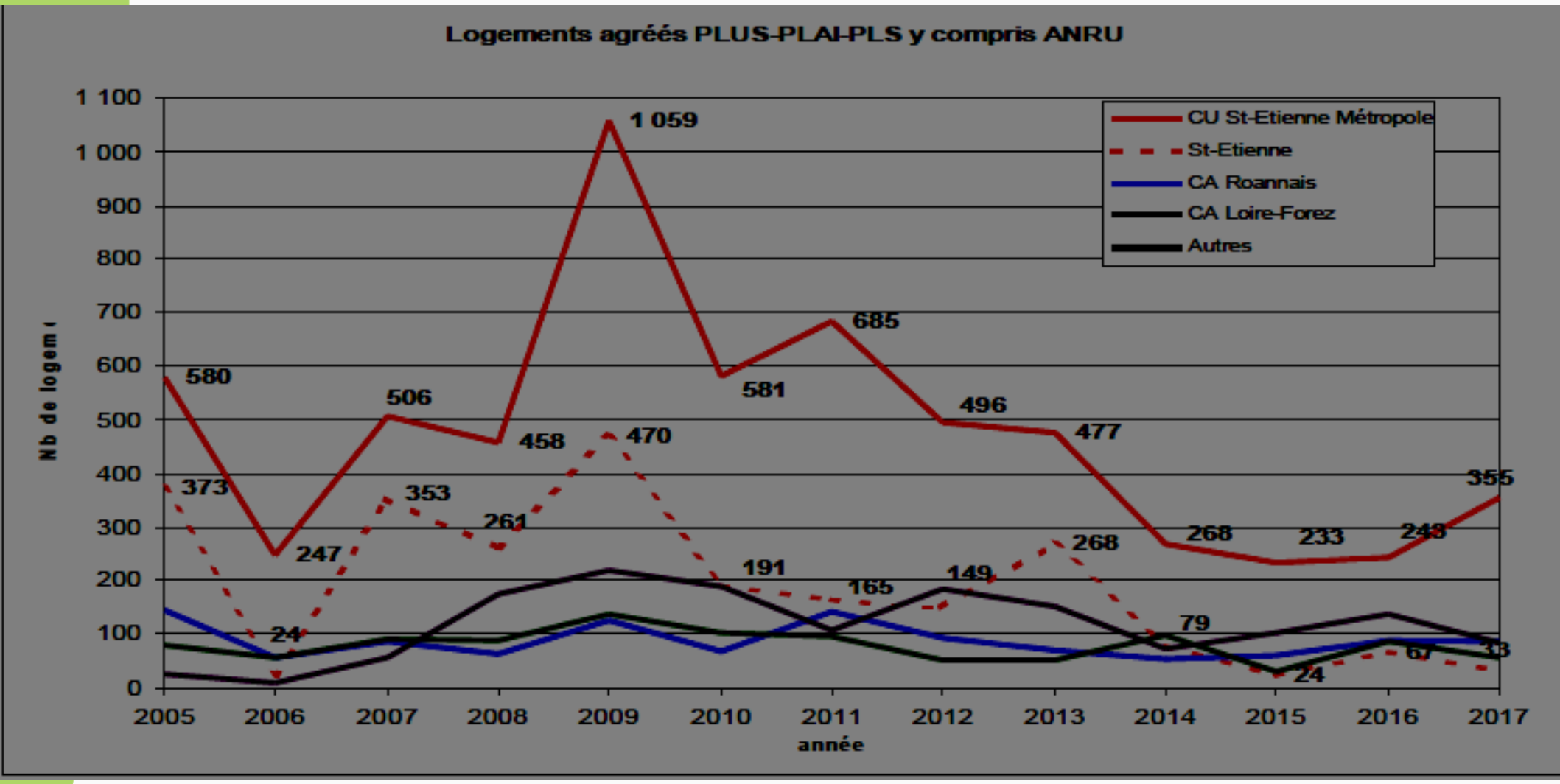

Financements en matière d'habitat public
Programmation 2017

Financements de 2 types :
- aides directes (« aides à la pierre »)
- aides indirectes : délivrance d'agréments pour les logements locatifs sociaux ou

Une gestion des dossiers basée sur une programmation annuelle
Sur la base de cette programmation annuelle, l'enveloppe 2017 attribuée par la D
- **393** PLUS (prêts locatifs à usage social)
- **194** PLAI (prêts locatifs aidés d'insertion)

=> **11** bailleurs sociaux ont prévu une programmation de logements sociaux en 20

=> Evolution en cours d'année : diminution de 20 % de l'enveloppe initiale, soit un

Financements en matière d'habitat public Résultats 2017

En novembre 2017, **l'état prévisionnel à fin 2017** est le suivant :
- **350** PLUS
- **167** PLAI
- **15** PLS (prêt locatif social)
- **35** PSLA (prêt social location accession)

=> La totalité de l'enveloppe 2017 sera consommée d'ici la fin d'année

Répartition des logements produits :
-**38 %** des logements produits sur des communes déficitaires au titre de l'article 5
- près de 90 **%** des logements dans des communes classées en zone B2, et le res
- **135** logements dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain (démolition,

Financements en matière d'habitat privé Bilan 2016

Pour l'année 2016, l'objectif national d'améliorer 70 000 logements en situation de précarité énergétique n'a pas été atteint. **Le volume financier des aides à la réhabilitation du parc privé a atteint 6 M€ en crédit ANAH et 0,9 M€ de crédits FART**. La réalisation des objectifs est variable selon les thématiques comme le montre le tableau suivant :

	Occupants			Bailleurs : habitat indigne dégradé	Copropriété
	Habitat indigne dégradé	Energie	Handicap		
Objectifs	61	745	331	115	91
Taux de réalisation au 31/12/16	18,00%	72,00%	112,00%	50,00%	11,00%

Les faibles niveaux de consommation concernant les thématiques propriétaires occupants « habitat indigne » et « énergie » sont essentiellement dû à une validation tardive des nouvelles priorités locales. Celle-ci est intervenue fin mai 2016.

Nbre logts financés	Volume financier des aides	Montant des travaux générés
Propriétaires occupants modestes : 879 logements financés Propriétaires bailleurs : 58 logements financés	**ANAH : 6 M€** **FART : 0,9 M€**	**15,7 M€**

Financements en matière d'habitat privé
Objectifs 2017

La DDT est la délégation locale de l'Anah (Agence nationale de l'amélioration de l'
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- le traitement des copropriétés en difficulté
- la lutte contre la précarité énergétique
- l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées

Des objectifs annuels sont fixés dans chaque département. Pour la Loire, les obje

Pour la réalisation de ces objectifs, l'Anah finance également des dispositifs opéra

Financements en matière d'habitat privé Résultats 2016

En octobre 2017, **60 %** de subventions ont été engagées/dotation. 6,7 **M€ engag**

Les subventions allouées ont permis la réalisation de 14 M€ de travaux.

Au niveau qualitatif :
- le taux de réalisation des objectifs est satisfaisant pour la précarité énergétique.
- s'agissant des copropriétés, l'effet incitatif des subventions mises en place en 2

Les travaux de rénovation représentent un marché important pour les entreprises

Financements en matière d'habitat privé Perspectives 2018

Au niveau national

- Renforcement de la lutte contre la précarité énergétique (50000 → 75000)
- Une simplification du programme pour les travaux simples avec l'appui des entre
- Une dématérialisation des demandes de subvention

Au niveau local

De nouveaux **dispositifs opérationnels** sont prévus en 2018 :

- PIG SEM et VSE (signés en novembre 2017)
- OPAH-RU Saint-Bonnet le Château
- OPAH-copropriétés de La Cotonne (signée en novembre 2017)
- OPAH-RU Rive de Gier, Saint-Chamond et Tarentaize Beaubrun

Des enjeux forts sur les **copropriétés** avec des financements importants apporté

- pour l'ingénierie à destination des copropriétés fragiles
- pour l'investissement